
Erratum

Avis de modifications aux Règles de pratique de la Cour supérieure du Québec en matière civile

Gazette officielle du Québec, 16 juin 1999, 131^e année, numéro 24, page 2402.

Dans les **Règles modifiant les Règles de pratique de la Cour supérieure du Québec en matière civile**, après l'article 1, quatrième ligne, on aurait dû lire: **2**. Le formulaire II est modifié.

32317